

# SANTÉ ART FLORAL BEAUTÉ

## CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE (en 1 an ou 2 ans)

*"Je suis créatif(ve) et j'ai le sens de l'esthétisme..."*

## CONTACT

[contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr](mailto:contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr)  
04 76 28 26 98

### PUBLIC

Il faut être âgé de 15 à 29 ans au début du contrat d'apprentissage.

Parcours en 1 an pour les titulaires d'un diplôme au moins équivalent au CAP (voir au dos).

### PREREQUIS

#### Pour un accès en apprentissage

**Les jeunes de 15 ans** peuvent signer un contrat d'apprentissage s'ils ont accompli la scolarité du collège, **jusqu'en fin de 3e**.

Les jeunes ayant 15 ans **avant le terme de l'année civile**, peuvent être inscrits, sous statut de stagiaire pour débuter la formation en septembre.

Aucune limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé.

#### Pour un accès en formation continue

Parcours en 1 an pour les titulaires d'un diplôme au moins équivalent au CAP.

### DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Formation de 800 heures sur 2 ans maximum.

Alternance : 1 semaine sur 3 en centre de formation.

Classe de 12 à 15 alternants en moyenne.

### MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Salon de coiffure équipé

Centre de ressources : documentations, annales, sujets d'exams.

Salles informatiques.

Le 1er équipement professionnel est fourni au démarrage de la formation.

### NATURE DU DIPLOME

Examen de l'Education nationale de niveau 3, en fin de 2e année RNCP 39266.

Nom du certificateur : Ministère de l'Education et de la Jeunesse

Date de début certification : 01/09/2024

### MODALITÉ D'ÉVALUATION

Examen en fin de formation

### OBJECTIFS OPERATIONNELS

#### Réaliser des prestations de coiffure

- Etablir un diagnostic capillaire et formaliser la proposition adaptée
- Mettre en œuvre des techniques d'hygiène et de soin (shampooing, soin capillaire)
- Réaliser les techniques de base de coupe, de couleur et de coiffage

#### Établir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise

- Accueillir la clientèle, gérer la relation et la prise de rendez-vous
- Conseiller et vendre des prestations, produits et matériels capillaires
- Contribuer au fonctionnement de l'entreprise (valorisation des produits, gestion des stocks, participation aux activités commerciales)

#### Acquérir les compétences générales en :

Mathématiques, Français, Sciences, Economie gestion, PSE, Langue vivante étrangère, Histoire géographie et Enseignement moral et civique, Arts appliqués...

### MATIERES ENSEIGNEES

#### Enseignement professionnel :

- Travaux pratiques
- Biologie et microbiologie
- Technologie professionnelle
- Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise
- Chef-d'œuvre

#### Enseignement général :

- Français
- Histoire géographie et enseignement moral et civique
- Mathématiques
- Sciences
- Anglais
- Education physique et sportive
- Prévention, santé et environnement

### Et après : POURSUITE DE FORMATION ET DEBOUCHES

#### Poursuite d'étude :

BP Coiffure

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure exerce son activité dans les secteurs suivants :

- tout type d'entreprises de coiffure (salons de coiffure, salons itinérants, entreprises de coiffure à domicile, entreprises liées au secteur de la coiffure)
- secteur du spectacle et de la mode
- établissements et institutions diverses avec des activités de coiffure intégrées (centre d'esthétique, de thalassothérapie, établissements de tourisme et de loisirs, de soins, de cure...)

## CANDIDATURE ET DELAI D'ACCÈS

Vous pouvez candidater à partir du mois de janvier jusqu'au 30 novembre en vous connectant sur notre site : [www.imt-grenoble.fr](http://www.imt-grenoble.fr) onglet CANDIDATER.

**Ce qui vous permet de bénéficier d'offres de contrats de nos entreprises partenaires.**

Le démarrage de la formation se fera sur le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année.

Inscription sous réserve de place disponibles à la signature d'un contrat avec un employeur.

Le calendrier sera fourni après inscription définitive.

Le Service Conseil Alternance de l'IMT accompagne les jeunes et les entreprises dans la signature d'un contrat d'apprentissage.

## HÉBERGEMENT

**OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI.**

Une superficie d'environ 3 500 m<sup>2</sup> :

- 2 niveaux sont réservés à la colocation, soit 4 appartements de 4 personnes avec kitchenette et coin repas,

- les 6 autres niveaux sont répartis en chambres simples, doubles ou multiples, avec des pièces d'eau et coin bureau,

- des chambres individuelles sont également prévues pour personne à mobilité réduite.

- Un accès Wifi gratuit.

- Un espace détente /salon télévision à chaque étage.

- Un accueil bagagerie au rez-de-chaussée.

## PARCOURS EN 1 AN

Formation de 400 heures sur 1 an dédiées à l'enseignement professionnel uniquement.  
Alternance : 1 semaine sur 3 en centre de formation.

## COUT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.  
Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise

## FORMATION CONTINUE

Contrat de professionnalisation possible.  
Salarié (CPF de transition), demandeur d'emploi et financement propre (CPF)...  
Nous contacter pour un devis

[contact.sca@grenoble.cci.fr](mailto:contact.sca@grenoble.cci.fr)



## RESTAURATION

La restauration comprend :

- 1 self,

- 1 cafétéria,

- 1 espace bar pour les petits déjeuners et cafés.  
Ouverture également pour les internes en soirée.

## HANDICAP / ACCESSIBILITÉ

**Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.**

Des chambres individuelles à l'hébergement sont prévues pour personne à mobilité réduite.

**Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique formation et handicap.**



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

## LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur site de l'IMT- Rubrique Taux et Ratios.